

# Rapport public Parcoursup session 2020

Institut de Formation de Psychomotriciens Raymond Leclercq - D.E Psychomotricien (26072)

## Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
Institut de Formation de Psychomotriciens Raymond Leclercq - D.E Psychomotricien (26072)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	1131	173	198	5

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Être intéressé par les questions de santé et les questions sociales

- Avoir des connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social
- Avoir des connaissances sur le métier de psychomotricien

Disposer de qualités humaines et relationnelles

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- Être capable d'échanger, et de communiquer avec autrui
- Être apte à gérer ses émotions et à développer la maîtrise de soi
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et de créativité
- Avoir un intérêt et des aptitudes pour les activités d'expression corporelle, physiques et artistiques

Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale

- Comprendre et maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral
- Maîtriser les techniques d'argumentation et de synthèse
- Être capable de se documenter dans une langue étrangère

Être intéressé par la démarche scientifique et disposer de connaissances en sciences

- Être apte à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Être capable de comprendre et de produire un raisonnement logique
- Être capable d'argumenter à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines
- Disposer de connaissances en Sciences du Vivant
- Être apte à la recherche documentaire numérique

Disposer de compétences organisationnelles et savoir-être

- Être apte à travailler de façon autonome
- Pouvoir collaborer et travailler en équipe, disponibilité
- Avoir des qualités de rigueur, de méthode et des capacités d'organisation

## Attendus locaux

## Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

**Contenu et organisation des enseignements pour la formation** Le psychomotricien est un professionnel de santé intervenant dans les domaines de l'éducation, de la prévention et du soin. Il accompagne la personne dans son développement psychomoteur, et dans le maintien de son bon fonctionnement psychomoteur à tous les âges de la vie. Il l'aide à prendre conscience de ses potentiels et à les exploiter pour s'adapter à son environnement. L'exercice nécessite des aptitudes et compétences relationnelles et de créativité. Dans un cadre pluridisciplinaire, il intervient, au sein d'établissements en secteur hospitalier, dans les institutions médico-sociales, dans les établissements d'accueil de la petite enfance, en libéral et dans les entreprises.

La formation de 3 ans est structurée en modules théoriques, théorico-cliniques et pratiques permettant d'acquérir connaissances et compétences dans les sciences médicales, les sciences humaines et la psychomotricité.

Elle est constituée de cours magistraux, de travaux dirigés, de travail personnel et de stages auprès de psychomotriciens diplômés.

La pédagogie vise une professionnalisation progressive de l'étudiant au travers d'un travail d'articulation constante entre le cadre théorique enseigné et les expériences acquises par la pratique et les stages.

L'évaluation des connaissances et compétences est réalisée en contrôle continu et par examens semestriels.

La formation, dispensée dans un Institut de Formation de Psychomotriciens de France, permet d'obtenir en 3 ans le Diplôme d'État de Psychomotricien.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Un concours était initialement prévu le 20 Avril 2020.

Suite à la situation sanitaire particulière à cette période, le Gouvernement a imposé l'annulation de celui-ci, et remplacé par une étude des dossiers des candidats à partir des éléments renseignés sur la plateforme Parcoursup.

Un classement a été réalisé suivant les critères ci-dessous :

- Le niveau de connaissance et de compétence académiques,
- la motivation des candidats,
- la connaissance de la profession , l'argumentation du projet et l'expression des qualités humaines pour l'exercer.

**Ces critères ont été établis au regard des attendus nationaux, l'objectif étant de retenir les candidatures les plus à même de réussir dans la formation.**

Pour les candidats inscrits en Terminale, une attention particulière a été portée sur :

- Notes de 1<sup>ère</sup> et terminale en français, langues, mathématiques, éducation physique et, selon la série du baccalauréat, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, philosophie, options artistiques et sciences et techniques sanitaires et sociales
- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique.
- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir.

Pour les candidats inscrits en Classe préparatoire, en réorientation ou en reconversion professionnelle

- les résultats obtenus au baccalauréat (ou équivalent) et éventuellement diplôme dans l'enseignement supérieur,

Pour l'ensemble des candidats :

- le projet de formation motivé

**Méthodes utilisées :**

Toutes les données des candidatures ont été étudiées et évaluées sur une base commune détaillée et standardisée, établie et contrôlée par la Commission d'Examen des Vœux. Celle-ci s'est réunie à plusieurs reprises en distanciel.

L'évaluation de l'ensemble des données a été chiffrée pour faciliter la réalisation du classement.

---

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

- Renseigner un maximum de données : engagements associatifs et citoyens, stages, pratiques sportives, artistiques, culturelles, etc....
- Soigner la rédaction et l'orthographe du projet motivé, basé sur une bonne connaissance du métier et de la formation, participation aux portes ouvertes et rencontres avec des professionnels.
- **Tenir compte de toutes les rubriques spécifiques de la plateforme Parcoursup pour mettre en évidence la cohérence du projet de formation et la motivation pour le mener à bien.**

## Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	1) Notes de 1ère et terminale ou, pour les étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle, résultats et diplômes dans l'enseignement supérieur. 2) Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique. 3) Niveau en langue française C1 minimum pour les candidats étrangers.		1a) Notes de 1ère et terminale en français, langues, mathématiques, éducation physique et, selon la série du baccalauréat, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, philosophie, options artistiques et sciences et techniques sanitaires et sociales. 1b) Résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle). 2) Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique. 3) Niveau en langue française (pour les candidats étrangers).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	1) Méthode de travail. 2) Compétences d'expression écrite et orale.		1a) Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir. 1b) Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études). 2a) Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir. Projet de formation motivé. 2b) Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études).	Très important
Savoir-être	1) Qualités humaines et relationnelles. 2) Compétences organisationnelles.		1a) Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir Projet de formation motivé 1b) Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études) 2a) Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la	Essentiel

		fiche Avenir 2b) Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études)	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	1) Intérêt pour les questions sanitaires et sociales. 2) Activités artistiques et sportives. 3) Expériences professionnelles et engagements dans le domaine de la santé et du social.	1) Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». 2) Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». 3) Appréciation des professeurs de lycées sur la fiche Avenir. Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».	Important

**Signature :**

Marie Christine DESMARESCAUX-BULLE,  
 Directeur de l'établissement Institut de Formation de  
 Psychomotriciens Raymond Leclercq